

**DELIBERATION**  
**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 04 décembre 2023**

Nombre de conseillers municipaux		
En exercice	Présents au moment des votes	Votants
28	22	26
Date de convocation	Date Affichage et publication	
28/11/2023	15/12/2023	
Séance ordinaire		

Le quatre décembre deux mille vingt-trois à vingt heures, le conseil municipal de la commune de Terranjou s'est réuni en séance ordinaire à la salle des Acacias, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre COCHARD, Maire.

**A été nommé secrétaire de séance : Philippe RAIMBAULT**

**Etaient présents :** BOUTRY Véronique, CARON Sylvie, COCHARD Jean-Pierre, CORBIN Odile, FERY Martine, GARREAU Jean-Louis, GENDRONNEAU Thierry, GORIN Anne-Sophie, GOUBEAULT Jean-Pierre, HORTET Sylvie, JOSELON Ingrid, JUMEL Jérôme, MARTIN Maryvonne, MENARD Isabelle, RAIMBAULT Philippe, REMBAULT Emmanuel, RICHARD Mauricette, ROCHER Ginette, ROULET Jean-Louis, TESSIER Cindy, THOMAS Jean-Joël, TURMEAU Yannick.

**Absents excusés :**

MARTIN Sébastien, excusé.

PERTHUE David, Excusé, a donné pouvoir à Maryvonne Martin,

PIVERT Rémi, excusé.

RAIMBAULT Patricia, excusée, a donné pouvoir à Mauricette Richard,

ROUCHER Bertrand, excusé, a donné pouvoir à Thierry Gendronneau,

TRILLEAUD Thomas excusé, donne pouvoir à Jean-Pierre Goubeault.

<b>2023-12-154</b>	<b>SOLIDARITE – SANTE – Approbation du règlement intérieur – Maison de santé – avenant n°1</b>
--------------------	--

Rapporteur : Mme Maryvonne MARTIN

Annexe : Avenant n°1 du règlement intérieur de la maison de santé

Le règlement intérieur de la Maison de santé a été délibéré le 7 juin 2021 (n°75-2021).

Accusé de réception en préfecture 049-200067718-20231215-2023-12-154-DE Date de réception préfecture : 15/12/2023
---

Il a pour objectif de définir les relations entre les professionnels de santé au sein de la Maison de santé ainsi que les relations contractuelles et financières entre les professionnels de santé et la commune de Terranjou.

Les évolutions demandées par les professionnels de santé, concernant la gestion des produits et des déchets, ont conduit à l'écriture de l'avenant n°1.

Le conseil municipal,

Par vote à mains levées et à l'unanimité,

- Accepte l'avenant n°1 de la Maison de santé,
- Autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1 de la Maison de santé.

Fait à Terranjou, le 14/12/2023

Le secrétaire de séance,

Philippe RAIMBAULT

Le Maire,

Jean-Pierre COCHARD